

## Texte n° 2

### Une expertise médicale en 1676

B 142 (12 octobre 1676)

À la demande du lieutenant général du bailliage et marquisat de Mognéville, Jean Macuson, chirurgien, dresse le procès-verbal de visite d'Antoine Martinet, blessé à la tête. Mognéville était le siège d'une prévôté bailliagère, dépendant du bailliage de Bar. L'acte transcrit ici provient des archives judiciaires de cette prévôté.

**Niveau de difficulté** : facile.

Ce texte ne présente pas de grandes difficultés d'écriture. Il contient très peu d'abréviations. Parmi celles-ci, deux sont à retenir, puisqu'elles figurent dans nombre d'autres textes : à la ligne 1, l'avant-dernier mot, « demurant », et à la ligne 19, le premier mot « et ». On portera donc son attention sur l'orthographe.

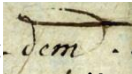
### Transcription


<sup>1/</sup> J'ay sousigné maistre Jean Macuson chirurgien demurant a  
<sup>2/</sup> Mongneville, certiffie tous qu'il appartiendra qu'en suite de  
<sup>3/</sup> l'ordonnance de monsieur Evrard lieutenant general en la  
<sup>4/</sup> haute justice du bailliage et marquizat de Mongneville  
<sup>5/</sup> donnee le douzieme jour d'octobre mil six cents septante six,  
<sup>6/</sup> j'ay visité le sieur Martinet demurant au logis de monsieur  
<sup>7/</sup> de Lonchamp, admodiateur general de la terre et seigneurie de  
<sup>8/</sup> Mongneville, sur lequel j'ay remarqué une playe a la teste  
<sup>9/</sup> sur le parietal senestre en la partie anterieure et inferieure  
<sup>10/</sup> d'iceluy os, laquelle playe peut estre de grandeur de deux bon  
<sup>11/</sup> travers de doigt, et peneltre jusque au pericrane quy a mesme  
<sup>12/</sup> esté contus, et duquel il a fallu qu'il en tumbé par suppuracion  
<sup>13/</sup> a cause que ladicte playe a esté faicte de quelque coup  
<sup>14/</sup> orbe, et d'instruments contondants et meurtrissants comme  
<sup>15/</sup> de pierre, gros bastons, ou de quelque cheute de lieu hault  
<sup>16/</sup> de laquelle ledit patient ne pourra estre guaray parfaicement  
<sup>17/</sup> de douze jours, et a encor besoin de demeurer en repos l'espace  
<sup>18/</sup> cinq jours pour obvier aux accidents, et d'estre bien pensé  
<sup>19/</sup> et medicamenté tout le temps de la curation, ce que  
<sup>20/</sup> j'ateste veritable tesmoing mon seing cy mis les  
<sup>21/</sup> ans et jours que dessus. Jean Macuson.

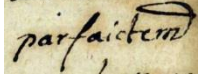
### Vocabulaire

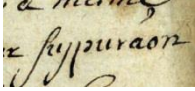
- l. 9 : *parietal senestre* : os pariétal gauche (du latin *sinister*).  
l. 13-14 : *coup orbe* : coup qui n'entame pas la chair, mais provoque une importante contusion.

### Abréviations

Demurant (ligne 1) :  cette forme est classique et se retrouvera dans d'autres textes. Le scribe écrit les trois premières lettres, et marque l'abréviation du reste par un trait horizontal.


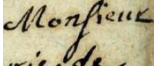
Et (ligne 19) :  c'est le seul endroit où cette conjonction de coordination est abrégée.

Parfaitement (ligne 16) :  les trois dernières lettres sont abrégées et signalées par un trait horizontal tracé depuis la lettre m sans que le scribe remonte sa plume.

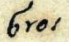
Suppuration (ligne 12) :  les lettres ci sont abrégées et signalées par un petit signe suscrit au-dessus des lettres a et o.

### Formes particulières

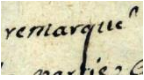
Le s est présent sous deux formes : à côté d'un tracé assez proche de la forme actuelle, on trouve une forme ancienne dont le tracé dépasse largement la ligne.

Exemple : « suite » (ligne 2)  ou « monsieur » (ligne 6) 

Le g initial se présente parfois sous une forme qui le fait ressembler à notre b actuel.

Exemple : « gros » (ligne 15) : 

L'accent aigu du e final n'est pas toujours noté. Lorsqu'il l'est, il est en général décalé sur la droite.

Exemple : remarqué (ligne 8) :  Voir également « esté », à la ligne 13.